

Rapport annuel d'activité 2020

Madagascar, formation à la gestion d'une banque de semence.



Potager pédagogique à Lancy.



SOMMAIRE

1. Association Glocal	3
1.1 Présentation.....	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Mot du président	4
2. Organisation.....	5
2.1 Comité et direction.....	5
2.2 Membres et équipes d’animatrices et animateurs	5
2.3 Organe de révision	5
3. Activités.....	6
3.1 Mise en œuvre des projets à Madagascar	6
3.2 Éducation à l’environnement.....	10
3.3 Participation à des manifestations	11
4. Perspectives	11
4.1 Pour l’Agenda21 à Madagascar	11
5. Rapport des comptes	13
5.1 Organe de révision	11
5.2 Vérificateurs aux comptes.....	20

1. Association Glocal

1.1 Présentation

Glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement

1.3 Mot du président

Chers Membres, sympathisants, animateurs, Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2020. Vous y trouverez des explications et des détails sur nos activités que ce soit à Genève ou à Madagascar et qui montrent la diversité de nos actions.

Cette année a été marquée par la pandémie du Corona virus ou Covid-19 originaire de Chine. Les mesures prises par les autorités pour éviter un engorgement catastrophique des hôpitaux ont été à l'origine de l'arrêt des animations en classe et la diminution des animations au potager et rucher pédagogique du Parc Navazza. Par ailleurs les manifestations et autres événements en Suisse n'ont pas eu lieu.

Pour les projets à l'étranger là aussi les interdictions de déplacements et autres mesures ont ralenti de plusieurs mois et entravés les projets. La fermeture de l'espace aérien malgache ne nous a pas permis de nous rendre sur place et la faiblesse de la connexion internet locale n'a pas été en mesure de remplacer les constats et échanges sur le terrain. Une fois ces mesures d'état d'urgence définitivement abolie, nous pourrons remettre sur le métier ces projets en s'attelant à la réorganisation du fonctionnement du partenaire local durement touché par la pandémie.

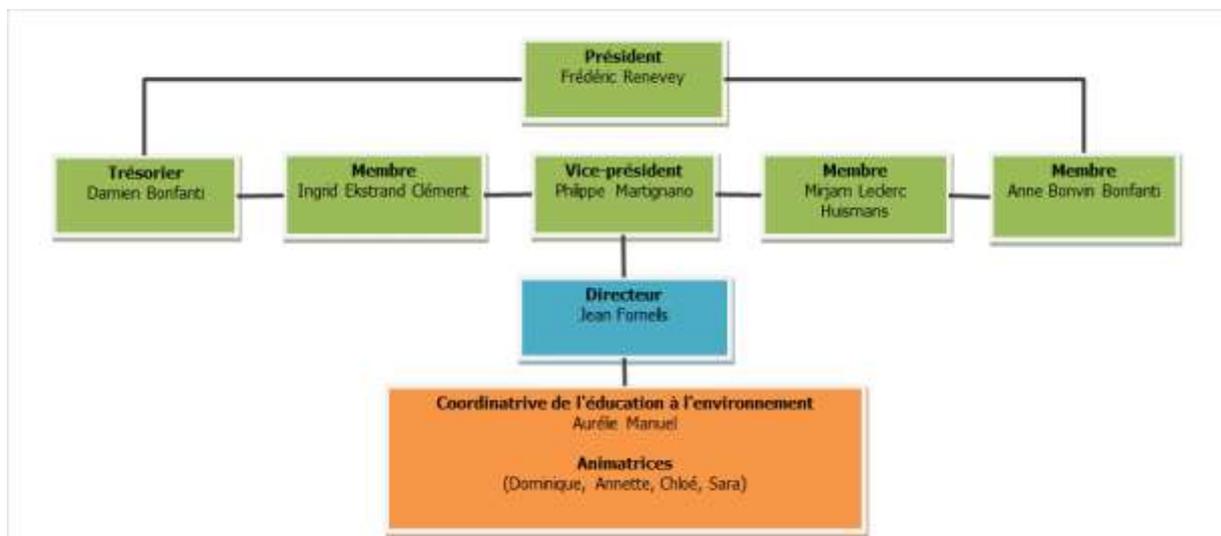
Un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci au directeur sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités, aux fondations et la Fédération Genevoise de Coopération qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions envers les communautés défavorisées dans une perspective à long terme.

Bonne lecture !

Frédéric Renevey

2. Organisation

2.1 Comité et direction



Le comité de l'association Glocal est composé de six membres. Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. **Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2019.** Le directeur reçoit les directives du comité puis organise, suit et réalise les prestations en lien avec les activités et les buts de l'association. Il est aussi chargé de la direction des projets des programmes (Agenda21) à Madagascar du suivi et des demandes de dons.

2.2 Membres et équipes d'animatrices et animateurs

À la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 20. La page facebook de Glocal comptait 395 abonnés à fin 2020.

2.3 Organe de révision

Raison sociale : **Auditam Fiduciaire Michael Amsellem**

Expert-réviseur agréée ASR, membre de la Chambre Fiduciaire suisse.

Personne de contact : Michaël AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR.

Adresse : Avenue Rosemont 12 1208 Genève.

Téléphone, courriel: 022 300 63 74 ma@auditam.ch

3. Activités

3.1 La mise en œuvre des projets des deux l'Agenda21 de cinq communes rurales à Madagascar

Dès mars 2020 et jusqu'à octobre 2020 les mesures prises par les autorités n'ont permis que la réalisation partielle de certains projets ou le fort ralentissement d'autres. L'interdiction de déplacement en dehors de la Capitale, la fermeture des écoles, l'interdiction des réunions en sont à l'origine. De plus le partenaire et la fiduciaire locale ont subi le Covid-19. Les craintes provoquées par les informations, jugées peu fiables, des autorités quant aux décès ont conduit les personnes à surestimer la mortalité de la maladie et à limiter au maximum les contacts. Ce qui a eu comme effet de ralentir la mise en œuvre des projets. L'impact est beaucoup plus grand que celui de l'épidémie de peste pulmonaire de 2017.

Projets des AGR ou Activités Génératrices de Revenus communes de l'Anativilo

Ce projet s'est terminé en juin 2021 et concerne 361 femmes de ménages célibataire défavorisés. Un retard de financement de 9 mois conjugué aux mesures anti-Covid-19 ont rendu sa mise en œuvre difficile. Les activités du projet dépendent des saisons culturelles. S'il n'est pas possible de démarrer une saison agricole une année, on doit la reporter l'année suivante. C'est ce qui s'est produit avec ce projet.

Résultats du projet

L'ensemble des ménages mange en suffisance toute l'année 3 repas, ce qui n'était pas le cas 6 à 8 mois par an auparavant. La variété de l'alimentation a aussi augmenté. Le revenu annuel moyen de ~ 180 francs en début de projet est passé à ~ 450 francs (en fx du taux de change). Le salariat agricole qui constituait 100% des revenus est passé de 40-60 % en fonction de l'avancement des bénéficiaires dans le projet. Ce sont 50 ménages de femmes célibataires qui sont arrivées en fin de processus du projet par la création d'une banque de semences et de compost. Cette banque de semences a prêté 1883 kilos de semences, en riz surtout, à 69 femmes. Ces semences ont produit 15 000 kilos de grains. Le taux de remboursement en semences était fin mai de 1412 kilos sur les 1883 kilos soit 75%. Le taux de remboursement final sera connu fin juin-début juillet..

Banque de semence, prêt des semences.



Suite du projet

Un nouveau projet (2022 vraisemblablement) visant à l'indépendance du groupe des 311 femmes AGR doit permettre de se désengager, assurer la pérennité du projet. Cette pérennité est déjà assurée de manière individuelle par ménage pour les femmes AGR3 et partiellement AGR2. Si l'on

arrête le projet les ménages bénéficiaires continueront leurs activités. Mais le cercle des bénéficiaires ne changera que peu et la dynamique sociale, de groupe sans moyens pour la pérenniser s'étiolera.

Riz issu du prêt de la banque de semences avec sa bénéficiaire.



Des femmes leader ont émergé, un esprit de corps est né, une auto-organisation interne s'est mise en place. Le nouveau projet s'appuiera sur cette dynamique collective émergente (non prévue) pour atteindre à l'indépendance des femmes. Le futur nouveau projet passerait de l'unité «

ménage » à celui des femmes prise de manière collective comme « femmes AGR ». La commercialisation de leur productions pourrait être collective au lieu d'être individuelle comme

maintenant.

Projet Éducation et revenus, communes d'Alakamisy et de Tsarasaotra.

Ce projet regroupant 200 ménages de femmes défavorisées, 47 enseignants primaire non formés pour leurs tâches (maitre-sses FRAM) non titularisés à former.

L'extrême pauvreté ne permet pas de manger tous les jours et de scolariser les enfants. Pour en sortir, le projet forme 200 femmes des ménages extrêmement pauvres qui une fois formées les mettront en pratique par le prêt de terres. Elles cultivent alors pour leur compte. Les revenus acquis ainsi permettront de scolariser une partie de leurs enfants. Ce projet améliore aussi les conditions d'enseignement pour 572 enfants et alphabétisera 250 adultes.

Résultats du projet

En raison des restrictions de déplacement, de la fermeture des écoles, la construction des 2 écoles prévues et la formations des enseignants ne s'est pas faite. Dans ce contexte difficile nous n'avons même pas sollicité de fonds pour la construction d'école et les formations des enseignant-es ne sachant pas si les fonds seraient utilisables et en attente des résultats 2020.

Les formations et cultures pour les 200 ménages bénéficiaires ont pu avoir lieu au prix de contorsions administratives.

Nouvelle école en fonctionnement après reprise des cours en novembre 2020.



Formation agricole culture pluviales terrains en pente.



Suite du projet

Inévitablement il faudra allonger la durée du projet pour terminer ce qui était prévu dans le domaine de l'éducation. Prévus terminés en 2022, ils le seront pour la partie éducation en 2024, ce qui correspond aux années 2020 et 2021 perdues.

3.2 Animations activités en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La réduction des heures de travail a concerné les mois d'avril à juin pour cause de Covid.

Nos animations s'inscrivent dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Étude Romand. Les enseignant-e-s ont reçu des supports d'accompagnement pour préparer les élèves aux animations en classe et pour intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement afin d'assurer un suivi dans les matières enseignées. Du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur ainsi que des pots pour les semis complètent les supports d'enseignement.

Potager pédagogique du Parc Navazza

Cette année 23 classes d'écoles primaires avec 425 élèves se sont déplacés au potager pour les 23 animations.

Détails sur les animations au potager.

Face à l'augmentation des gaz à effets de serre, à la perte et à la dégradation de nos terres fertiles, à l'augmentation de la pollution et des déchets, l'éducation au développement durable et à l'environnement prend une importance accrue. La sensibilisation au jardinage biologique et au fonctionnement des écosystèmes en fait partie. Ce programme de sensibilisation pour le potager communal dans le parc Navazza se compose de :

Deux animations scolaires pour les écoles primaires de Genève

- Animation « Relations vivantes : « Nos petits amis du jardin »
- Animation « Respirations saisonnières : « Rythmes et cycles de la nature »

Quatre ateliers de formations pour adultes au jardinage écologique

- Travailler avec les rythmes du printemps et de l'été
- Travailler avec les rythmes de l'automne et de l'hiver
- Accueil de la biodiversité
- Créer des liens dans le jardin

Une visite guidée pour grands et petits (tout public, ciblée familles)

Quant au rucher communal, il a été visité 17 fois, cette visite a eu un grand succès les écoles et sont très intéressés.

Animations au Vermicompostage

En 2020 ont été réalisés 16 animations pour 215 élèves au lieu des 26 de l'an passé.

Deux animations ont lieu successivement. La première en automne et la deuxième au printemps.

La séquence complète, avec ses deux animations, chevauche donc les années civiles successives.

Détails sur les animations au vermicompostage

Animation No 1 : Nos mangeurs de déchets, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
2. Installation du vermicomposteur et bases de connaissances pour l'entretien de ce dernier et de ses habitants.
3. Observation des vers dans leur milieu.
4. Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets.
5. Comprendre le rôle des vers dans le processus de transformation des déchets en une ressource précieuse.



Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
2. Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
3. Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
4. Comprendre une partie des concepts environnementaux et dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition des végétaux.

3.3 Participations à des manifestations

Aucune manifestation n'a eu lieu cette année.

4. Perspectives

4.1 Pour les projets à Madagascar

Autres projets et suite.

D'autres projets prévus seront reportés en 2022. Le projet des lacs et ménages de pêcheurs, le projet des ramasseurs de bois.

D'autres projets verront le jour, notamment les adductions d'eau potable dans les 5 communes et un projet de franchissement du fleuve Jabo pour désenclaver la communes d'Androvakely.

Du point de vue stratégique il s'agira de formaliser les projets des Agenda21 des 5 communes par

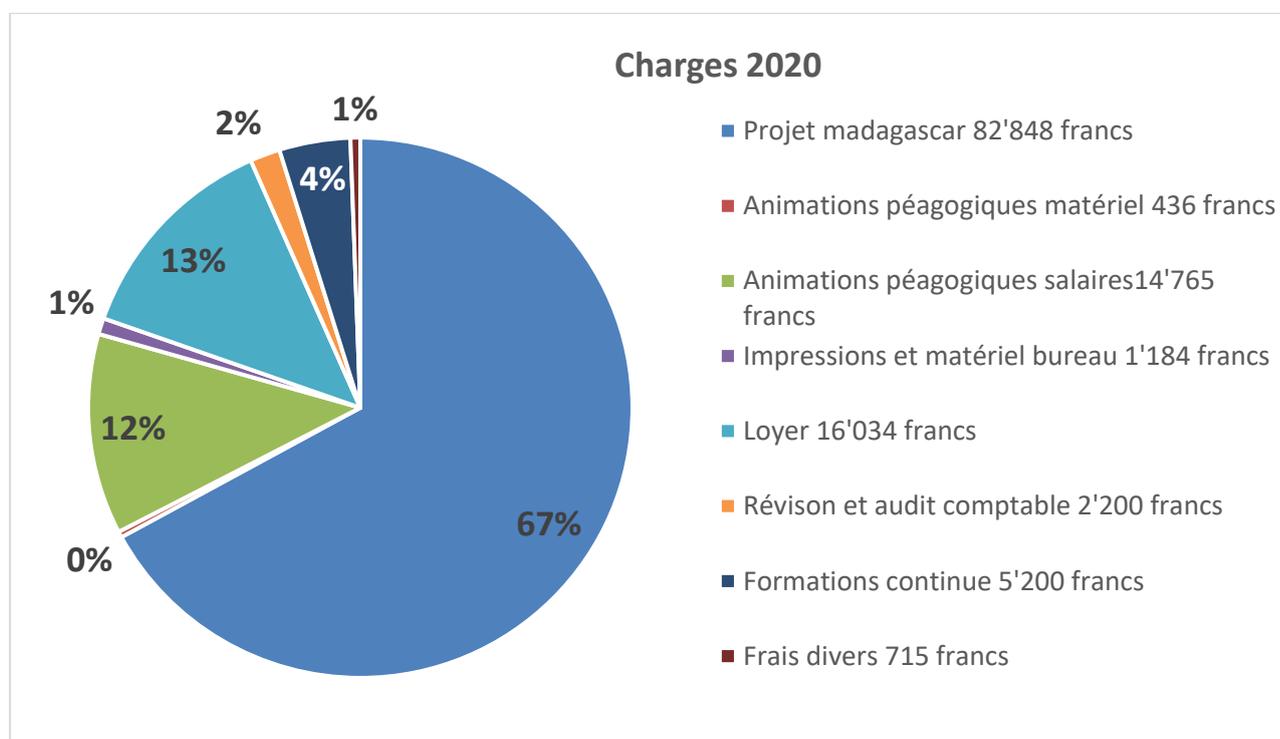
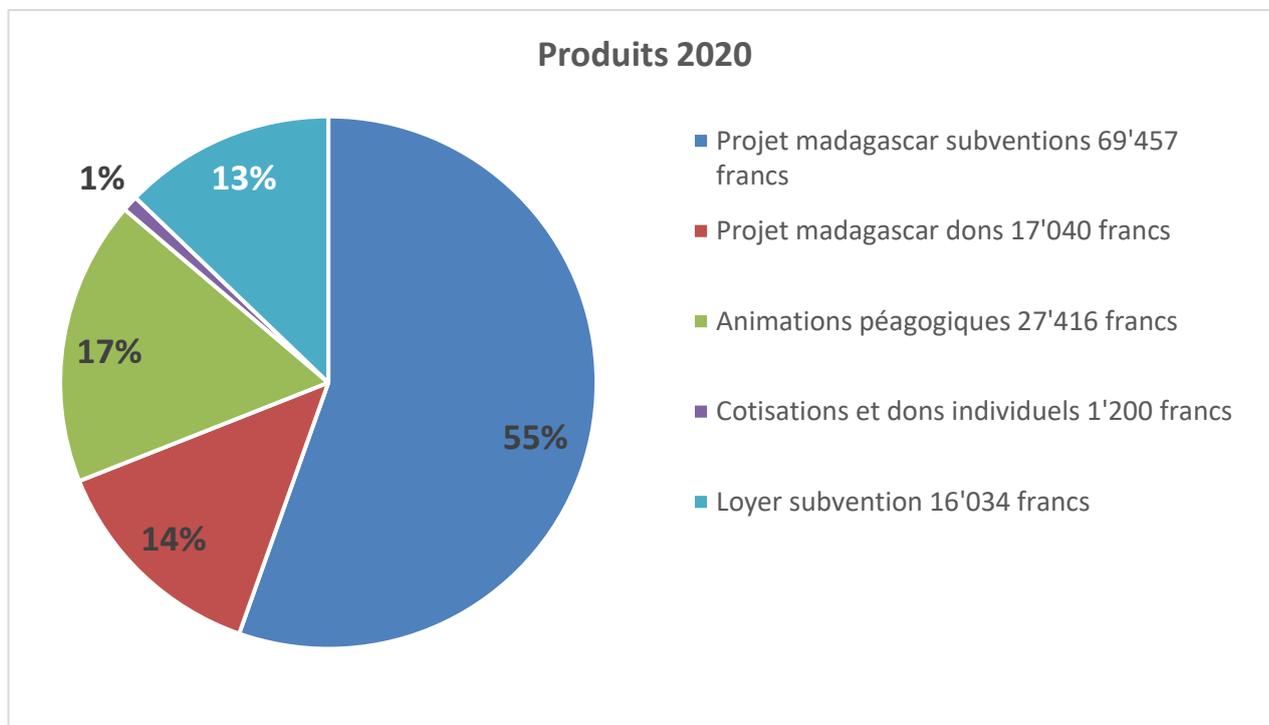
ordre de priorité. Cet ordre de priorité concerne l'amélioration des conditions de vie pour un développement, surtout qualitatif, des territoires et des populations. La diversification des partenariats avec les donateurs institutionnels privés sera à renforcer par plus de transparence sur le déroulement en temps réel des projets.

Pour le partenaire local l'approche sera de la remettre sur les rails de l'après Covid et d'augmenter sa résilience d'ici fin 2021 début 2022.

Un des lacs de la région qui permet à 406 ménages (plus de 2'000 personnes) de pêcher de survivre.



5. Rapport des comptes de l'organe de révision



Auditam Fiduciaire

Révision, audit des comptes • Comptabilité • Fiscalité • Conseils

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'

Association GLOCAL, Lancy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de l'Association GLOCAL pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

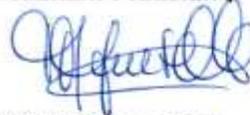
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un résultat cumulé positif au 31 décembre 2020 de CHF 8'973.65, ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 3 février 2021

Auditam Fiduciaire



Michaël Amsellem
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

**Association Glocal
Lancy**

Bilan au 31 décembre	2020	2019
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	331,70	331,70
Postfinance	26 854,40	18 914,40
Actifs transitoires	100,00	1 617,70
Total actif circulant	<u>27 286,10</u>	<u>20 863,80</u>
Actif immobilisé		
Actif immobilisé	0,00	0,00
Total actif immobilisé	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
TOTAL ACTIF	<u><u>27 286,10</u></u>	<u><u>20 863,80</u></u>
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Passifs transitoires	18 312,45	14 424,05
Total fonds étrangers à court terme	<u>18 312,45</u>	<u>14 424,05</u>
Fonds étrangers à long terme		
Créanciers à long terme	0,00	0,00
Total fonds étrangers à long terme	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Fonds propres		
Capital	0,00	0,00
Résultat - résultat reporté	6 439,75	6 334,65
- résultat de l'exercice	2 533,90	105,10
Total fonds propres	<u>8 973,65</u>	<u>6 439,75</u>
TOTAL PASSIF	<u><u>27 286,10</u></u>	<u><u>20 863,80</u></u>

**Association Glocal
Lancy**

Compte de pertes et profits pour l'exercice	2020	2019
	CHF	CHF
PRODUITS		
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	69 547,00	87 896,00
Fondation Gertrude Hirzel	0,00	24 209,00
Fondation Madeleine	0,00	20 000,00
Fondation Lord Michelam	17 040,00	0,00
Total subventions pour l'Agenda21 Madagascar	86 587,00	132 105,00
Produits des animations pédagogiques	21 715,70	28 590,00
Dons & cotisations des membres (y.c. marché de Noël)	1 200,00	2 336,15
Subvention local - Ville de Lancy	16 034,00	5 724,00
Total autres produits	38 949,70	36 650,15
TOTAL DES PRODUITS	125 536,70	168 755,15
CHARGES		
Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'Association DORIA	79 969,00	120 368,19
Frais de pilotage Agenda21 Madagascar	2 500,00	10 488,19
Frais d'ateliers & d'animations	436,05	5 264,40
Salaires et charges sociales personnel animations	14 764,70	16 438,40
Frais de bureau, voyages, imprimante, graphiste et site internet	1 184,40	4 291,40
Formation continue (net de subvention)	5 200,00	2 090,00
Honoraires d'audits	2 200,00	3 200,00
Loyer local	16 034,00	5 724,00
Cotisations et dons	300,00	300,00
Frais financiers	414,65	485,47
TOTAL DES CHARGES	123 002,80	168 650,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 533,90	105,10

ASSOCIATION GLOCAL
Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

I. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

<i>nom de l'association</i>	Association GLOCAL
<i>adresse de correspondance</i>	Case postale 504 1212 Grand-Lancy 1
<i>téléphone</i>	077 419 55 93
<i>e-mail</i>	jean@association-glocal.ch
<i>site internet</i>	www.association-glocal.ch
<i>but de l'association</i>	L'Association a pour finalité de favoriser l'adoption et l'introduction du développement durable au sein de la société. Dans ce but ses actions sont notamment : <ul style="list-style-type: none">• la production et la diffusion d'information afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;• l'appui et l'accompagnement dans les pays en développement de programmes et projets, dans un esprit de solidarité et d'échange, au plus proche des besoins des populations locales ;• le soutien et la promotion d'initiatives allant dans le sens de la finalité de l'association.
<i>statuts</i>	Les derniers statuts datent du 01.01.2013.

2. TENUE DE LA COMPTABILITÉ

<i>comptable</i>	Damien Bonfanti, trésorier et Jean Fornells, Directeur
<i>téléphone</i>	022 321 49 50
<i>e-mail</i>	damien@association-glocal.ch

3. ORGANE DE RÉVISION

<i>raison sociale</i>	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréé ASR et membre de EXPERTSuisse
<i>personne de contact</i>	Michael Amsellem, Expert-réviseur agréé ASR
<i>adresse</i>	Avenue Rosemont 12 1208 Genève
<i>téléphone</i>	022 300 63 74
<i>e-mail</i>	ma@auditam.ch

**ASSOCIATION GLOCAL
Lancy**

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

4. COMITE (AU 31.12.2020)

Frédéric RENEVEY	Président
Philippe MARTIGNANO	Vice-président
Damien BONFANTI	Trésorier
Ingrid EKSTRAND CLEMENT	Membre
Anne BONVIN BONFANTI	Membre
Mirjam LECLERC	Membre

Les membres du Comité ne sont pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et cas échant dans les limites autorisées par le mandat (frais de gestion limités à une certaine part d'une subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

5. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

Des budgets très détaillés ont été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

6. CRÉANCIERS

Ils sont regroupés par souci de simplification avec les passifs transitoires depuis 2020.

7. PASSIFS TRANSITOIRES

Ils représentent les honoraires de révision (y compris ceux de l'auditeur sur place à Madagascar), des honoraires de suivi des projets estimés à payer ainsi que des dons reçus d'avance (budget 2020) et des soldes de salaires et charges sociales.

8. FONDS PROPRES ET REPORT À NOUVEAU

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisé autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2021.

9. EVALUATION DES RISQUES

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste.

ASSOCIATION GLOCAL

Lancy

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2019

10. CONVENTION

Une convention avait été signée en date du 26.06.2017 pour l'année 2017 entre l'association GLOCAL et le Département Présidentiel (Etat de Genève). Elle définissait notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Le rapport final du projet a été transmis en 2019 à l'Etat de Genève qui a calculé un solde à lui restituer. Ceci avait été réglé en 2019.

11. PROJETS EN COURS

Deux projets sont en cours de réalisation (signature notamment de conventions avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2019-2020 et 2019/2022. La clôture des projets dépendra de décisions de financement à venir. Sans complément de financement, le projet sera clôturé au mieux en tenant compte du financement déjà reçu.

12. EXONÉRATION FISCALE

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée de 10 ans au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et pour une durée indéterminée au niveau de l'IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

13. LISTE DES AIDES FINANCIERES (SUBVENTIONS)

Les subventions sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

14. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES PERSONNEL D'ANIMATION (CHARGES)

Ce poste inclut des montants de chômage partiel (RHT) perçus suite au Covid et à l'annulation de certains événements prévus.

15. FORMATION CONTINUE (CHARGES)

Ce poste inclut une subvention de la FGC de CHF 1'300 pour la formation en question.

16. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Pour la suite des projets les années à venir, aucune dépense ne sera engagée avant d'avoir reçu une subvention ou un don correspondant.

La situation sanitaire liée au Covid a certes ralenti ou décalé certains projets ou événements mais elle ne menace pas la continuité de l'exploitation.

Rapport des vérificateurs aux Comptes 2020

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association Glocal, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association, arrêtés au 31 décembre 2020.

La vérification a porté sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020, conformément aux statuts de l'Association.

Nous sous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de Posfinance avec les relevés de comptes arrêtés par Postfinance.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice 2020 par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à la tenue d'un classeur de facturation.

Nous remercions Messieurs Damien Bonfanti et Jean Fornells pour la tâche qu'ils ont accomplie pour la tenue de la comptabilité de l'Association Glocal.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où des faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association Glocal pour l'année 2020.

Dominique BONVIN
Vérificatrice aux comptes

Handwritten signature of Dominique Bonvin in blue ink.

Pierre-Michel BONVIN
Vérificateur aux comptes

Handwritten signature of Pierre-Michel Bonvin in blue ink.

Auteurs : Frédéric RENEVEY & Jean FORNELLS.